COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 05 DÉCEMBRE 2024

Lieu : Local ACKC de Fontanes
Heure de début : 19h00
Heure de fin : 22h20

Participants :

- **Membres présents :** DE ANGELIS Frédéric – DUCLAUT Didier – LEFEVRE Christian – MARGIRIER Cyrille – PACHOT Patrick – SASTRE Jérémie – PERRIER Bruno.

- **Membres excusés :** ALLEON Jérémie – DE CASTRO Fernand – FOMBONNE Johann – GALDEMAS Christophe – GUILLERMET Joann – MEYRAND Mickaël – MOREL Didier – ROLETTI Emmanuel – ZOUAOUI Sofiane – BAILE Julien – CHAZOT Gabin – MARGIRIER Cyrille – PARIS Jonathan

- **Membres absents :** /

ORDRE DU JOUR

- **1. Validation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 30.05.2024 ;**

Le compte-rendu du Conseil d'Administration du 30 Mai 2024 n'appelle pas de remarque pour les membres présents. Fred rappelle que le CA de ce jour n'a pas le quorum nécessaire.

- **2. Atelier Pêche et Nature de la Toussaint ;**

Cet APN a été animé par Quentin TEYSSEIRE (EPDLE Centre) et notre EPDLE Baptiste BOISSET avec huit jeunes. Plusieurs sites de pêche ont été prospectés mais les conditions étaient très difficiles entraînant peu de prises.

Un, goûter a été offert par notre association lors des deux dernières journées et des leurres ont été offerts pour la dernière journée.

De nouvelles dates pour 2025 seront proposées prochainement. L'animation de ces APN sera confiée à Baptiste BOISSET, l'emploi les pieds dans l'eau du secteur Nord Ardèche puisque Baptiste a obtenu son diplôme de moniteur Guide de pêche. Il pourra donc prendre en charge nos APN. Une école de pêche annuelle multi-pêches les mercredis devrait aussi voir le jour avec Baptiste.

- **3. Challenge APN 2024 ;**

Pour la 10ème édition, le Challenge Inter APN s'est déroulé les 25 et 26 octobre 2024 à Cruas. Une édition qui s'est très bien déroulée. Nous regrettons l'absence de jeunes de nos APN pour cette édition.

- **4 Missions Emploi les Pieds dans l'Eau ;**

Baptiste a eu son BP JEPS Pêche de loisirs et il est désormais moniteur guide de pêche. Il est très impliqué dans les différentes tâches qui lui confiées :

  - Participation à l'encadrement de l'APN Carnassiers de cet automne,
  - Préparation et suivi des inscriptions aux Ateliers Pêche et Nature de la Gaule,
  - Panneautage des parcours,
  - Nettoyage du local de Fontanes à la suite de la crue du 17/10/2024,
  - Suivi et inventaire des frayères de truites,
  - Rangement et archivage local de Bernaudin.
  - Veille sur les cours d'eau : rejets d'eaux usées signalés à la Régie d'eau,
  - Dossiers de subvention

- **5. Bilan déversements 2024 et déversements 2025 ;**

Tous les déversements se sont bien déroulés malgré les nombreux reports et les crues que nous avons subies. Nous regrettons le peu de bénévoles présents pour le déversement des truitelles fario mais un déversement qui s'est relativement bien passé avec de jolis poissons et un large secteur couvert sur la Deûme.

Pour 2025, la commande de carnassiers reste sensiblement la même que pour 2024. Nous projetons de mettre moins de truitelles AEC non chauffées et de réduire le secteur concerné. Nous déverserons des truitelles de la même taille que lors du deuxième déversement du 18 mai 2024 sur la Basse Cance (truitelles de 8-10 gs avec une plus grande capacité de nage, de lutte contre les prédateurs…) et nous les

déverserons plus haut sur le secteur suivant : amont station d'épuration jusqu'à la couverture de la Deûme.

Ce déversement de truitelles AEC non chauffées sur la Basse Cance est programmé le vendredi 11 avril 2025 dans l'après-midi. Elles seront cette fois directement livrées sur place par le pisciculteur. Un appel aux bénévoles sera lancé avant. Merci aux bénévoles qui se mobiliseront !

Vous trouverez en *pièce jointe N°1* le détail des déversements prévus pour 2025.

- **6. Bilan Challenge Float tube du 15/09/2024 à Serrières ;**

Le challenge float tube a eu lieu le 15 septembre 2024 à Serrières. Un joli succès avec 55 compétiteurs (dont 2 mineurs et 1 féminine) qui ont pu traquer les poissons carnassiers pendant 5 heures sur les 2,5 km de Rhône.
Malheureusement, pour cette édition, les conditions météo ont été très compliquées avec un gros vent du Nord ce qui a rendu la pêche relativement compliquée.
13 poissons maillés sont ainsi passés sur la toise avec 4 perches, 2 silures et 7 brochets.
Au niveau podium, on retrouve :

- Guillaume FRANCON avec 1452 points : deux brochets de 75 cm et 70,2 cm
- Rémi GIRAUD avec 943 points : un silure de 143 cm (coefficient 0,5) et une perche de 22,8 cm
- Andrys HEU (le cadet de la compétition du haut de ces 12 ans) avec 725 points : un silure de 145 cm

Tous les pêcheurs ont été largement dotés. A l'issue de la manche, un repas chaud a été servi aux participants qui, nous l'espérons, ont passé une belle journée entre passionnés.
Côté budget, cette manifestation se clôture avec un déficit de 578 € (*voir pièce jointe N°2*).

- **7. Bilan du Troc Pêche de Sarras du 30/11/2024 ;**

La troisième édition du Troc Pêche s'est déroulée le samedi 30 novembre 2024 à la Salle Polyvalente de Sarras. 30 exposants (toujours en hausse depuis le début des trocs pêche) étaient présents pour plus d'une centaine de mètres linéaires de stand. Une édition qui s'est très bien déroulée, avec une fréquentation du public plus importante le matin que l'après-midi. A noter que la salle polyvalente de Sarras est parfaite pour l'organisation de ce type de manifestation et nous en profitons pour remercier les élus et les services la commune de Sarras pour leur aide dans la mise en œuvre de ce troc pêche. Un grand merci également à Didier Duclaut qui a piloté cette manifestation d'une main de maître, ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles qui ont fait de cette journée une belle réussite.
Au niveau du budget, à l'issue de cette manifestation, nous dégageons un bénéfice de 893 euros dont le détail est présenté en *pièce jointe N°3.*

- **8. Point post-crue du 17 Octobre 2024 : Proposition d'une motion sur la truite fario ;**

La crue du 17 octobre d'intensité majeure a provoqué d'importantes inondations et de très nombreux dégâts sur l'ensemble des cours d'eau du bassin annonéen et du Pilat. Nous avons une pensée toute particulière pour les sinistrés touchés par ces inondations.
Les réseaux d'assainissement présents dans le lit des cours d'eau ont été détruits sur plusieurs secteurs. Les services de la régie d'assainissement d'Annonay Rhône Agglo sont à pied d'œuvre pour effectuer le plus rapidement possible les réparations nécessaires.

Outre les dégâts occasionnés sur les infrastructures, le lit et les berges des cours d'eau ont été également fortement impactés par la crue. La morphologie des cours d'eau a totalement été bouleversée. Il est cependant difficile de mesurer l'impact de ces crues sur la population piscicole même s'il est bien évident qu'il y a eu de la mortalité vu la violence de la crue et l'importance des sédiments déplacés.

La Fédération Départementale de pêche de l'Ardèche apportera son soutien et son expertise technique au suivi des conséquences de cette crue sur les milieux et sur la faune piscicole. Le suivi des zones de frayère effectué actuellement par Baptiste BOISSET, l'emploi les pieds dans l'eau du secteur nord, va en ce sens. Des inventaires piscicoles seront également mis en œuvre par la fédération de pêche à la fin du printemps, ou le début de l'été, sur les secteurs impactés afin de déterminer la structuration des populations post-crue.

Même si, grâce à la gestion patrimoniale, les populations piscicoles installées sont adaptées à ce type d'épisode, la reconstitution des populations au niveau d'avant la crue va prendre du temps (2 à 3 ans si les conditions sont favorables).

C'est pourquoi les membres du Conseil d'Administration de la Gaule Annonéenne sont favorables à ce que nous appelions l'ensemble des pêcheurs à la responsabilité en demandant que, pour la saison de pêche 2025, il n'y ait aucun prélèvement de truites fario dans les cours d'eau impactés par les crues afin de préserver les géniteurs.

- **9. Section mouche ;**

Un nouveau bureau a été élu, avec une co-présidence par Didier MOREL et Maxime FAURIE. Le secrétaire reste Gérard VALLIN et le trésorier Jacques BONNEFOY.

- **10. Section pêche au coup ;**

La Gaule Annonéenne déplore le décès de Paulo l'une des chevilles ouvrières de la section pêche au coup qui a œuvré à la renaissance de la section et à communiquer sa passion auprès des jeunes.

- **11. Nettoyage Lac des Sauzets ;**

Le lac des Sauzets est un plan d'eau situé juste à côté du camping d'Andance. C'est un lac où la végétation est très présente, tant sur les bords que dans le plan d'eau. Afin de préparer et programmer d'ici fin février une intervention d'entretien sur le plan d'eau, il serait bien qu'un ou plusieurs membres du conseil d'administration s'empare(nt) du sujet. Un appel est donc lancé. Merci aux volontaires de se faire connaître auprès du bureau.

- **12. Rencontre pêche Vanosc / Gaule Annonéenne ;**

Une journée de pêche devrait être organisée afin de réunir les membres de l'AAPPMA de la Truite du Malbuisson et de la Gaule Annonéenne. Une date pour cette journée conviviale sera arrêtée prochainement.

- **13. Projet de compétition bateau sur le Rhône ;**

Jean Yves LOSILLA et Jérémie ALLEON ont sollicité la Gaule Annonéenne afin d'avoir une réflexion pour la réalisation d'une compétition de pêche aux leurres en bateau sur nos secteurs. L'idée serait de créer une

association spécifique à l'organisation où les AAPPMA adhéreraient. Une réunion de travail est programmée pour le 18 décembre 2024.

- **14. Intervention Mondy du 27/11/2024 ;**

Une classe de la MFR de Mondy s'est déplacée en amont du parcours sans tuer de Galléliaure pour réaliser des travaux d'entretien et de nettoyage de la Cance. Ils ont fait un très beau travail mais le boulot qui reste encore à faire est colossal après les crues subies. Merci aux quelques bénévoles présents ce jour pour leur soutien. Une nouvelle intervention serait à prévoir avec des bénévoles.

- **15. Locaux AAPPMA ;**

Nous avons été contactés en milieu d'année par la mairie d'Annonay pour nous informer que notre local de Bernaudin, siège social de notre association, devait être libéré au profit de la CGT. La mairie nous propose un bureau dans des locaux partagés, au niveau de l'école Jean MOULIN, à côté du Gymnase du Zodiaque à Annonay. Il est surtout impératif de trouver un bureau permettant d'accueillir Baptiste dans de bonnes conditions de travail.
Une demande de locaux au sein la pépinière d'entreprises de Vidalon a été effectuée auprès du Président d'Annonay Rhône Agglo. L'avantage du site de Vidalon est d'être proche de la Deûme et du vallon de Deûme ce qui permettrait d'avoir un site propice au développement des activités d'animation à proximité immédiate des bureaux. Nous sommes en attente d'un retour de l'agglomération.

- **16. Information Fédération ;**

- Signature d'une convention entres les Fédération de l'Ardèche, de la Loire, de la Drôme et de l'Isère pour la garderie sur le fleuve Rhône ;
- Création d'une Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) pour la gestion des salariés les Pieds dans l'Eau. Une Assemblée Générale Extraordinaire aura lieu le samedi 11 janvier 2025 ;
- Le tarif des cartes de pêche 2025 est détaillé dans en *pièce jointe N°4* ;
- Une réciprocité entre le département de l'Ardèche et le département de la Lozère sera effective pour la saison 2025. Cette réciprocité pourra être prise en option sur le site www.cartedepeche.fr pour un montant de 20 € pour les cartes de pêche annuelles « Personne majeure » uniquement.
- Réglementation : le lac des Meinettes et le lac de la Jointine passeront en seconde catégorie piscicole avec une réglementation spécifique no-kill pour les carnassiers sur le lac des Meinettes. Les parcours à gestion raisonnées passeront à 3 salmonidés maximum par jour par pécheur, dont 0 fario, maille 23 cm.

- **17. Bilan à mi-mandat : projection pour l'avenir ;**

Il serait important voir indispensable de réaliser un « tuilage » avec les membres du bureau afin de préparer l'avenir et le prochain mandat. N'hésitez pas si vous connaissez des personnes intéressées pour intégrer le conseil d'administration de la Gaule Annonéenne.

- **18. Dates des prochains CA.**

La date du prochain Conseil d'Administration a été arrêtée au jeudi 30 janvier 2025 à 19h00.

L'assemblée générale ordinaire aura lieu le vendredi 21 février 2025 à la Salle des Cordeliers à Annonay.

- **19. Tour de table.**

- Patrick PACHOT :
  - Patrick remercie et souligne l'énorme travail réalisé par Bruno, Pascal, Baptiste qui ont participé avec lui à la pose des 101 panneaux posés sur 11 demi-journées de travaux ;
  - Il déplore aucune suite n'ait pu être donnée par les services de l'Etat concernant l'assèchement du Canal Canson cet été qui a entraîné une importante mortalité piscicole ;
  - Un gros tri des archives est réalisé avec Baptiste ;
  - Des travaux vont être effectué sur la cabane de Serrières (présence d'amiante) ;
  - Buldo 2025 : il faut réfléchir aux articles même si la prochaine édition sera plus light niveau texte avec une édition avec plus de photos. N'hésitez pas à nous faire parvenir des photos !
  - Merci à la Fédération qui a participé à 50 % pour l'achat des 8 float-tube pour l'APN.
  - Merci aux bénévoles qui ont contribué au succès de la pêche de sauvetage lors de la vidange du lac de la Jointine.
- Cyrille MARGIRIER : Il faut commencer à réfléchir à des achats de vêtements aux « couleurs de la Gaule Annonéenne : veste, sweat à capuche…

DE ANGELIS Frédéric
Président

SASTRE Jérémie
Secrétaire

LA GAULE
ANNONEENNE
07100 ANNONAY

DATE D'APPROBATION : _____

DATES PREVISIONNNELLES DES DEVERSEMENTS 2025

<u>Poissons blancs</u> :

Lac du Ternay, Lac des Sauzées : fin janvier ou début février : date proposée par le pisciculteur

<u>Truites AEC adultes</u> :

Rivières-ruisseaux suivant PDPG
1er déversement avant l'ouverture le dimanche 2 mars
2ième déversement le samedi 19 avril
3ième déversement le samedi 30 mai

<u>Truitelles AEC</u> :

Basse Cance
Uniquement au-dessus de la station d'épuration jusqu'à la fin de la couverture de la Deûme.
Abandon du secteur aval suite résultats d'analyses diverses (thermie, taux d'oxygène) et constat de la dernière pêche électrique.
Vendredi 11 avril après-midi

Truitelles farios d'automne(12cm et 15gr) :

Deûme
Octobre 2025 : date à prévoir avec le pisciculteur

BUDGET REALISE CHALLENGE FLOAT TUBE	15/09/2024

RECETTES (Hello Asso)			
Inscriptions (52 A et 2 M)	1 600,00		
Dons ou ?	25,00		
		1 625,00	
DEPENSES			
Pain + croissants + tartes	228,15		
Charcuterie	92,00		
Repas (72X9€)	648,00		
Super U	230,07		Assiettes+serviettes+boissons+café+biscuits apéro
Lots bons cadeaux Fish and Ship	350,00		
Lots divers Eden Stock	150,00		avec petit reliquat année N-1
Boost Facebook	50,00		
Reversement Fishing Fever	520,00		
		2 268,22	
CHARGES A DEDUIRE			
Reste aliments boissons		65,00	
		65,00	
Résultat		**-578,22**	

A noter : belle dotation fournie gratuitement par PNP et fish and Ship, Des lots sympas aussi fournis par Fishing Fever.

BILAN TROC PECHE - TELETHON - 30 novembre 2024

TROC PECHE

RECETTES			
Inscriptions	665,00		
Vente matériel t-shirt - patch	9,00		
Tombola	387,00	*fond de caisse : 80 euros*	
Buvette	1 285,00	*fond de caisse : 275 euros*	
Revenue boissons restantes	12,00		
		2 358,00	
DEPENSES			
Location salle	410,00		
Caisse banque	355,00		
Pain + croissants	114,75		
Boissons - alimentation	259,10	Super U - Fauvet - Cfuté - cave Sarras	
Bière cave cévenole	174,00		
Panier garni	101,88		
Communication Boost Facebook	50,00		
		1 464,73	
Résultat		**893,27**	

Bénéfice tombola	**205,12**
Bénéfice buvette	**474,15**

hors inscriptions loc salle boost vente t-shirt patch

BILAN FINAL

Résultat global	**893,27**

Remarques annexes : des boissons restantes pour un montant d'environ 20 euros, je n'ai pas comptabilisé le scoth orange et la rubalyse pour environ 10 euros (pris sur ligne comptable fournitures entretien), gain potentiel possible de 25 euros avec le vin blanc en partant sur un vin plus basique qui a été bien apprécié, prévoir des verres adaptés en verre pyrex (on les a)!, un peu moins de fromage et moins 2 plaquette beurre, côté tombola un léger moins par rapport aux autres années

CARTE DE PECHE FD07 - 2025

	FNPF		FD07	AAPPMA	TOTAL
	CPMA	RMA			
Carte Majeure	32,40 €	8,80 €	39,50 €	19,30 €	100,00 €
Option réciprocité Lozere			20,00 €		20,00 €
Carte Femme	10,40 €	8,80 €	10,80 €	11,00 €	41,00 €
Carte Mineur	6,20 €	0,00 €	14,40 €	11,40 €	32,00 €
Carte -12 ans	1,00 €	0,00 €	2,50 €	3,50 €	7,00 €
Carte Hebdomadaire	10,40 €	3,80 €	10,80 €	11,00 €	36,00 €
Carte journalière	4,10 €	1,00 €	6,60 €	4,30 €	16,00 €
Carte membre PAEF	32,40 €	8,80 €	39,50 €	19,30 €	100,00 €